



Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie

Communiqué d'une opération de concentration

Date de publication	02/04/2019
Date de notification	02/04/2019
Entreprises concernées	Sarl « L'Atelier Gourmand Belle Vie » et Sarl « Caramel Belle Vie »
Type d'opération	Prise de contrôle d'un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie
Localisation	Nouméa
Activité(s)	Fabrication et commercialisation de produits de boulangerie-viennoiserie-pâtisserie
Date limite de dépôt des observations des tiers	12 avril 2019 à 16h00 à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie 7, rue du Général Gallieni – Nouméa courriel : contact@autorite-concurrence.nc

Résumé de l'opération :

La présente opération consiste au rachat du fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie exploitée par la Sarl 'Caramel Belle Vie » par la Sarl « L'Atelier Gourmand Belle Vie ».